

Procès-verbal du Conseil d'École du jeudi 8 novembre 2018

Ouverture : 18h

Présentation des membres du Conseil d'École :

Municipalité : Mme Michaud (M. Brun excusé)

Enseignantes	Mmes Arnal, Bal, Brundu, Pétrequin, Jacquemot, Azzaoui., Garcia, Racine, Chatain et Gianelli.
Parents élus APEIT	Mmes Storck, Benaksa, Fauchet
Parents élus FCPE	Mmes Bouamar, Thomasset, Perolari.
DDEN	M. Delorme
RASED	

Excusés : Mr Adler Inspecteur Éducation Nationale, Mr Brun maire de Ternay, Mme Busiakiewics parent d'élèves APEIT

1° Présentation des membres du conseil

Mme Gianelli précise :

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Dans chaque école, le conseil d'école est composé des membres suivants :

- le directeur de l'école, président ;
- deux élus (le maire ou son représentant et un conseiller municipal) ;
- les maîtres de l'école et les maîtres remplaçants exerçant dans l'école au moment des réunions du conseil ;
- un des maîtres du RASED ;
- les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes de l'école ;
- le délégué départemental de l'éducation nationale chargé de visiter l'école ;
- l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription, il assiste de droit aux réunions.
- Chaque personne possède une voix si un vote est nécessaire.
- Le président, peut inviter une ou plusieurs personnes dont la consultation est jugée utile en fonction de l'ordre du jour.

2° Bilan de la rentrée

Mme Gianelli indique que cette année l'école compte 230 élèves répartis de la sorte :

classes	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL	ENSEIGNANTES
CP	25					25	MME BRUNDU
CP	25					25	MME GARCIA
CE1		27				27	MME ARNAL
CP/CE2	8		17			25	MME JACQUEMOT
CE1/CE2		11	15			26	MME RACINE
CM1/CM2				13	13	26	MME CHATAIN/MME GROSSET
CM1/CM2				13	13	26	MME BAL
CM1/CM2				12	13	25	MME PETREQUIN
CM1/CM2				13	12	25	MME GIANELLI / MME AZZAOU
TOTAL	58	38	32	51	51	230	

Elle indique ensuite que la rentrée s'est bien déroulée pour ce qui concerne la partie enseignement, mais de nombreuses difficultés sont survenues sur les temps périscolaires du midi et du soir.

A ce jour tout semble être rentré dans l'ordre sauf au niveau des listes des élèves de la CLASS (aide aux devoirs).

Il y a toujours 9 classes et le pourcentage de décharge reste donc à 33%, le jeudi toute la journée plus certains vendredis après-midis. . Mme AZZAOUÏ assure la décharge de direction.

3° Élections des parents d'élèves

Les élections se sont déroulées le vendredi 12 octobre 2018.

Le taux de participation a été faible : 53,7 % contre 68 % l'an dernier.

Sur 378 inscrits, 203 votants dont 4 bulletins nuls.

Il y avait 9 sièges à pourvoir, l'association FCPE a obtenu 3 sièges et l'association APEIT a obtenu 6 sièges.

Mme Gianelli propose pour l'année prochaine que le bureau de vote soit ouvert de 8h30 à 12h30 au lieu de l'après-midi.

4° Règlement intérieur

Mme Gianelli indique qu'il y a quelques changements concernant les horaires, l'utilisation des objets connectés, la nourriture à l'école et les APC dans le nouveau règlement.

Voici les articles modifiés :

Article 12

8H30/12H ET 14H/16H30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Article 12 ter : Ouverture de l'école pour l'Aide Personnalisée

L'école est ouverte aux élèves bénéficiant de l'aide personnalisée les jours de classe de 16h30 à 17h30, après accord des familles.

Pour le moment plus la possibilité de faire APC avec les élèves entre 12 et 14h ces temps seront donc utilisés pour la préparation des APC.

Article 28 :

Conformément à la loi du 3 août 2018 n°2018-698 relative à l'encadrement de l'utilisation des portables dans les établissements scolaires, l'utilisation d'un téléphone mobile ou tout autre équipement terminal de communication électronique (montre connectée...) est interdite dans les écoles élémentaires et pendant toute activité liée à l'enseignement qui se déroule à l'extérieur de leur enceinte, à l'exception des circonstances, notamment les usages pédagogiques, et les lieux dans lesquels le règlement intérieur l'autorise, Pour l'école des Pierres, les enseignantes utilisent leurs téléphones personnels pour des raisons de sécurité (PPMS) et pour communiquer avec les familles.

Cette disposition n'est pas applicable aux équipements que les élèves présentant un handicap ou un trouble des santé invalidant sont autorisés à utiliser.

A l'école des Pierres : En cas de manquement à cette obligation l'objet sera confisqué immédiatement et remis à la directrice. Il sera rendu à un membre de la famille majeur, au plus tôt, sur rendez-vous auprès de la directrice. Un mot d'information sera écrit dans le cahier de liaison de l'élève pas son enseignant.

Article 29 : Nourriture

En raison de nombreux problèmes allergiques et suite à la note de Mr Charlot, Directeur Académique rappelant la traçabilité des denrées alimentaires et la conservation de repas témoins, les collations, goûters « maisons » des familles sont désormais interdits. Pour les anniversaires et les différentes manifestations (cross, carnaval...) seuls les aliments de fabrication industrielle emballés et avec une date de péremption et un détail de la composition sont acceptés.

Les goûters de récréation sont tolérés et ne doivent en aucun cas être échangés ou partagés. L'équipe se réserve le droit de les interdire en cas de non respect de cette règle.

Le nouveau règlement est soumis au vote des participants.

Participants au vote : 17

Règlement adopté à l'unanimité.

5° Coopérative scolaire

Comme les années précédentes, il est demandé aux familles 10€ pour un enfant, 17€ pour 2 enfants, 22€ pour 3 enfants et 25€ pour 4 enfants scolarisés dans la même école.

La demande a été faite aux familles en octobre.

6° Bilan de l'exercice intrusion

Un nouveau PPMS intrusion a été rédigé, transmis à l'IEN, à la mairie.

Le premier exercice s'est déroulé le 04/10/2018 à 9h15.

En points positifs l'équipe indique la réaction des élèves, rapidité (55 secondes), pas de stress, sérieux dans l'exécution.

En axe d'amélioration l'équipe souligne la difficulté pour que l'ensemble de l'école entende le signal. Cette année une corne de brume a été utilisée, mais les classes de CP et les classes de Mmes Bal et Arnal n'ont pas entendu convenablement le signal.

La recherche d'un signal visible et non audible semble une nécessité étant donné le contexte de l'école.

Mme Michaud souligne que pour le moment les mairies n'ont pas d'obligation d'investissement dans une solution, juste des recommandations et que pour le moment rien n'est à l'étude pour la mairie de Ternay.

Mme Gianelli indique que Mme Bouamar a fait passer à l'école une documentation sur un signal visuel et en relation avec une équipe de sécurité, elle passera le document à Mme Michaud pour la mairie.

7° Bilan de l'exercice incendie

Le premier exercice incendie a eu lieu le jeudi 27 septembre 2018 à 9h30.

L'alarme a bien fonctionné, le son a semblé plus faible qu'habituellement à l'étage mais reste audible par tous. Une vérification sera faite la prochaine fois en fermant les portes des classes.

La difficulté principale a été la sortie des CP et CE1 qui n'arrivent pas à ouvrir les portes qui donnent sur la cour, la molette étant trop difficile pour les petites mains. La solution trouvée par les élèves a été d'ouvrir en même temps le montant gauche de la porte. A l'usage cela risque de casser les serrures.

Mme Gianelli a rencontré le serrurier qui lui a expliqué qu'il n'existait pas de solution pour que les molettes soient plus faciles à tourner, et que ce n'était pas adapté aux élèves de cet âge.

La solution proposée étant les portes avec ouverture en poussant.

Mme Gianelli s'inquiète de ce système qui implique que les portes ne s'ouvriront plus de l'extérieur sans clé, ce qui posera problème pour l'accès aux toilettes pendant les récréations ou l'EPS, et ce qui risque de poser problème en cas de besoin de rentrer rapidement lors d'un exercice intrusion sur temps de récréation.

Mme Bal indique qu'il existe des systèmes pour laisser la porte ouverte pendant ces temps (bloque-portes articulés sur le bas de la porte).

L'école rencontre ce problème avec la porte de sortie de l'école.

8° Les APC

Pour cette année suite à la directive nationale, les APC se déclinent selon 2 thèmes :

- la maîtrise du langage,
- la lecture.

Le temps de pause méridienne devant obligatoirement être d'au moins 1h30, et la durée des APC ne pouvant être inférieure à 30 minutes, la partie des APC en face à face avec les élèves ne peut donc être positionnée qu'en fin d'après midi après 16h30.

Le temps de préparation d'une durée égale au temps en présentiel se déroulera donc sur le temps méridien pour les enseignantes.

9° Les évaluations nationales

Cette année, tous les élèves de CP et de CE1 ont été évalués en septembre, suivront des évaluations de CP en janvier / février.

Bilan des classes de CP

Les évaluations sont arrivées tardivement (la veille).

L'estimation du temps était erronée : 1h20 en réalité au lieu des 20 minutes annoncées avec impossibilité de couper les séances. Ce qui a engendré des difficultés d'attention et non de connaissance pour certains élèves en début d'année.

De plus, la rigidité des consignes (chronométrage, pas de répétition de consigne) a accentué ces difficultés.

Les résultats sont mitigés : en maths 12 élèves sur 58 et en français 10 élèves sur 58 semblent en difficultés.

Les maîtresses estiment qu'il y a 4 élèves en maths et 6 élèves en français à ce jour qui ont besoin d'une aide spécifique.

Il n'y a pas de possibilité d'APC en maths.

Les parents des CP recevront les résultats la semaine prochaine.

Les évaluations des CE1 :

Peu d'élèves à besoin. Ce qui a été le mieux réussi :

- Maths : géométrie et résolutions de problèmes

- Français : compréhension

Ce qui a été le moins bien réussi :

- Maths : placer les nombres sur un droite numérique (présentation inhabituelle de l'exercice qui a pu induire les élèves en erreur)

Soustraire (notion complexe qui est travaillée tout le long du cycle)

- Français : encodage et décodage de mots (lire et écrire des mots) compétence qui est en cours d'apprentissage à cette période de l'année.

10° Les projets pour l'année

LA TRAVIATA	14/02/2019	Toute l'école	3 090 €
THEATRE 1 spectacle	Décembre 2018	CM1/CM2	300 €
THEATRE 1 spectacle	Avril 2019	CP/CE1/CE2	300 €
THEATRE 4 x1h	Novembre 2018	CP	360 €
THEATRE 5 x1h30	Avril 2019	CM1/CM2	1 350 €
MAISON DE LA DANSE	06/12/2018		1 240 €

MAISON DE LA DANSE	08/01/2019		1 066€
MAISON DE LA DANSE	22/03/2019		614 €
AULAME PREHISTOIRE	NOVEMBRE	Mmes Racine/Jacquemot	760 €
CYCLE VELO	PERIODE 5	CM1/CM2	1 446 €
SORTIE VELO	PERIODE 5	CM1/CM2	798 €
GESTE DE PREMIERS SECOURS	?	Toute l'école	?
Le HARCELEMENT	?	Toute l'école	?
CHATEAU DE SEPTEME	PERIODE 5	Mme Arnal + Mme Racine	?
SORTIE TETE D OR	PERIODE 5	CP	600
VISITE DE VIENNE		Mme JACQUEMOT	530
TOTAL			12454 + ?

A cela s'ajoute aussi une chorale pour les cycles 2 et 3 pour préparer le spectacle de la Traviata.

Un cycle chorale pour les cycles 2 pour préparer un spectacle

un cycle de tennis de table pour les cycles 3 en janvier/février,

un cycle de rugby pour les cycles 3 en juin,

un cycle de basket pour les cycles 2.

11° Travaux

04/10/2018	<i>Fuite salle RASED et escalier au niveau du chauffage</i>
	<i>Lumière sous préau côté cour qui clignote en continu</i>
	<i>Volets cassés dans 8 salles</i>
10/10/2018	<i>Porte donnant sur l'extérieur en péricolaire cassée</i>
	<i>Demande de molettes pour les secondes portes des classes</i>
	<i>Difficultés pour ouverture des portes de sorties de secours</i>
	<i>Fontaine d'eau à hiverner fin octobre</i>
	<i>Evier bouché dans classe de Mme Bal</i>
	<i>Fiche TNI HDMI défectueuse impossible de se servir du TNI classe de Mme Pétrequin</i>
	<i>Fuite d'eau au plafond salle RASED venant des toilettes au dessus</i>
08/11/2018	<i>Chauffage en panne</i>
	<i>Grosse fuite d'eau au niveau du chauffage couloir vers la classe de Mme Pétrequin (risque de glissade)</i>

Demande d'une serrure sur les portes entre les classes de CP , de CE2 et entre la classe de Mme Arnal et la salle d'arts visuels.

L'équipe renouvelle sa demande d'une gâche électrique pour sortir de l'enceinte de l'école, ainsi que sa demande d'une salle de motricité ou de réunion.

Réponse de Mme Michaud : salle prévue de 100 m2 en algéco dans la cour de récréation si possible opérationnelle au 1er janvier 2019.

L'équipe demande s'il est possible qu'elle soit concertée pour le choix de l'emplacement de ce bâtiment principalement pour des raisons de surveillance de cour et de sécurité.

Mme Michaud indique que la mairie a 2 projets mais que pour le moment il n'y a pas de concertation de prévue.

Demande de déplacement de la boîte aux lettres de la cantine sous le préau d'entrée de l'école afin de rassurer les parents des élèves de cycle 2 et pour faciliter le ramassage des papiers de cantine.

Réponse de Mme Michaud : voir avec Mme Pie.

12° Questions diverses

Pas de questions diverses.

13° Questions des parents

Mme Gianelli indique que les questions sur le péricolaire n'auront pas de réponse ce soir il faudra voir directement avec Léo Lagrange et qu'elle les invitera au prochain conseil d'école.

Les associations de parents d'élèves demandent à Mme Michaud une réunion avec le centre Léo Lagrange.

- Accueil des enfants au péricolaire et suite de l'organisation après le 31/12.

- Temps de midi avec Léo Lagrange : activités, contenus ?
- Demande de création d'un comité avec Léo Lagrange pour échanger sur des améliorations ou problèmes.
- Affichage de tous les menus de la cantine.

Réponse de Mme Michaud : une demande sera faite au fournisseur.

- Problème de la gestion des interdits de cantine.
- Salle audiovisuelle trop exiguë lors de réunion (ou autre).
- Demande de renouvellement de la subvention habituelle allouée aux classes transplantées pour le budget 2019.

Réponse de Mme Michaud : cette subvention sera effectivement remise au budget de l'école 2019.

- Rapport diagnostic amiante de l'école, demande de copie du dernier rapport et date.

Réponse de Mme Michaud : voir avec Mme Pie.

- Où en est-on des portes poussoirs, y a-t-il des devis ?

Réponse de Mme Michaud : voir avec Mme Pie.

- Réflexions sur une solution audible pour l'alarme intrusion .

Réponse de Mme Michaud : aucune obligation.

Dates des prochains conseils d'école : jeudi 14/03/2019 et jeudi 13/06/2019 à 18h

Clôture : le 8/11/2018 à 19h20

Présidente	Secrétaire
Virginie Gianelli	Béatrice Bal